DIVERSES

N° 125.

PROPOSITIONS

DE MÉDECINE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR JEAN BAZET, natif de Nay,

Département des Basses-Pyrénées.

C'est des lumières physiologiques que doivent être tirés les principes en médecine; elles détruisent les erreurs, écartent la routine et le hasard pour faire place à la méthode et aux combinaisons.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL, *Examinateur.*
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Président.*
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD, *Examinateur.*
M. MARJOLIN, *Examinateur.*
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AVANT-PROPOS.

La réunion de plusieurs circonstances particulières m'obligeant à renoncer au sujet que j'avais choisi pour en faire mon sixième et dernier examen probatoire à la Faculté de médecine ; ce n'est pas sans regret qu'après les longues et fastidieuses recherches que ce travail (1) avait exigées, je me suis déterminé, par suite des considérations auxquelles il a fallu me conformer, à choisir quelques propositions de médecine, dont les idées m'ont été suggérées tant aux cliniques publiques que particulières auxquelles je me suis livré. Les réflexions physiologiques et l'observation m'ont confirmé ces points

(1) Sur le calorique, sur son mode de dégagement et d'action dans le corps humain, suivi d'un aperçu succinct des causes susceptibles d'en troubler le développement général dans l'économie.

importans et fondamentaux de théorie, que je me propose de soumettre encore à l'expérience et à la comparaison lorsque j'en trouverai l'occasion dans le cours de ma pratique.

DIVERSES

PROPOSITIONS

DE MÉDECINE.

I.

La phthisie pulmonaire n'est jamais primitive. Son *innéité* tuberculeuse, de même que l'existence des virus scorbutique, scrophuleux, cancéreux et goutteux, n'est donc que chimérique.

II.

Rien de plus inconstant que cet axiome en médecine : jamais l'écoulement blennorrhagique n'est suivi des symptômes de siphilis.

III.

Les injections astringentes ne doivent pas toujours être bannies du cadre des moyens thérapeutiques, dans les cas d'affection blennorrhéiques.

IV.

Dans les cas d'épilepsie périodique, la saignée générale, à laquelle succédera l'application des révulsifs aux approches de l'accès, ont des résultats avantageux. On doit par conséquent les employer de concert avec quelques préparations toniques.

V.

Les bains d'eau à l'état de vapeurs me paraissent devoir obtenir la préférence sur les bains d'eau ordinaire, dans les cas de phlegmasie abdominale.

VI.

Les médicamens n'agissent, dans la plupart des cas, que d'après les lois de la sympathie qui régissent l'économie, lois sur lesquelles repose entièrement l'art de guérir. Leur action doit être considérée comme un moyen antagoniste, appliqué au traitement des maladies.

VII.

Le but du médecin doit varier dans le traitement d'une maladie, selon qu'elle affecte un individu chez lequel la somme de vie admise et déterminée (qui n'est que vicieusement répartie dans tout état maladif primitif) est exaltée ou diminuée.

VIII.

La sécrétion augmentée du fluide biliaire est le plus souvent sympathique ; ce qui doit fixer l'attention du médecin, et le faire tenir en réserve, dans bien des cas, sur l'emploi des vomitifs et les préparations stimulantes.

IX.

La distension énorme de la vessie par la présence des urines, qui survient, dans quelques cas, à la suite des fièvres dites *adynamiques*, ne tient point à la faiblesse de cet organe, comme on l'a prétendu, mais bien à un état inflammatoire qui se propage jusqu'au col de la vessie, spasmodiquement contracté dans ce cas. L'ischurie cède presque immédiatement à l'application des sangsues

X.

Les boissons acidules apaisent la soif par leur propriété astrictive.

XI.

Les phlegmasies de la membrane muqueuse du canal digestif ont ceci de particulier : c'est que, dans cette affection, la douleur se manifeste plutôt par des lésions sympathiques que par la sensibilité au tact.

XII.

C'est dans les fonctions organiques assimilatrices qu'on doit chercher les principales sources du dégagement du calorique animal. Il est exalté par le mouvement.

XIII.

Les alimens ingérés dans l'estomac attirent à eux et s'approprient, pendant l'acte de la digestion, une grande quantité de calorique excédant, qui aurait été dissipé par les transpirations pulmonaire et cutanée; ils impriment à l'organe une action calorifique centripète.

XIV.

L'émétique, dans le cas d'une hémiplégie commençante qui reconnaîtrait pour cause une attaque d'apoplexie, peut être funeste pour le malade : son emploi mérite la plus grande attention.

XV.

Les vaisseaux qui sont le siége de l'inflammation locale doivent reconnaître pour cause le spasme de ceux qui sont au-dessous, et dont l'effet est leur expansion passive.

XVI.

Le bandage compressif, lorsqu'il peut être appliqué, joint aux aspersions réfrigérantes, est d'un grand avantage dans les cas de brûlure au premier, et même au deuxième degré.

XVII.

Le terme le plus ordinaire de l'engorgement érysipélateux, surtout des parties supérieures, traité par toute autre méthode que l'antiphlogistique, est la gastro-entérite.

XVIII.

Les sangsues, dans les affections diarrhéiques, tant aiguës que chroniques, ont un succès incontestable. Il importe beaucoup de ne pas en négliger l'application (à la marge de l'anus) dans ce cas.

XIX.

Dans tout état d'affection cérébrale proprement dite, l'émétique, ou tout autre évacuant vomitif, peut trouver son application avec avantage : il est par conséquent indiqué.

XX.

Chez les vieillards, les attaques d'apoplexie qui se manifestent par des vertiges, reconnaissent fréquemment pour cause une irritation de l'estomac.

XXI.

Les douleurs siphilitiques se déguisent souvent sous le voile d'une affection rhumatismale (arthritique ou musculaire). Le médecin peu attentif ou peu expérimenté peut les confondre; mais les douleurs profondes des premières, jointes à leur exaspération par la chaleur, les font aisément distinguer des dernières. Leurs symptômes et leur traitement sont différens.

XXII.

Dans quelques cas de fièvre intermittente rebelle au quinquina, la stimulation par les frictions générales simples ou composées, aux approches de l'accès ou au moment du frisson, doit être tentée. J'ai quelquefois eu occasion de les mettre en usage, et d'obtenir pour résultat un véritable avortement de l'accès périodique.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* PARISET).

I.

Quæ crescunt, plurimùm habent calidi innati ; plurimo igitur egent alimento ; sin minùs, corpus consumitur. Senibus autem paucus calor ; propterea paucis fomitibus indigent; à multis enim extinguitur. Idcircò etiam febres senibus non similiter acutæ. Frigidum enim est corpus. *Sect.* 1 , *aph.* 14.

II.

Ventres hyeme et vere naturâ sunt calidissimi et somni longissimi. In his igitur temporibus copiosiora cibaria exhibenda sunt; innatum enim calorem majorem habent ; ideòque copiosiore indigent alimento. Indicio sunt ætates et athletæ. *Ibid.*, *aph.* 15.

III.

Frigida, velut nix , glacies , pectori inimica ; tusses movent , sanguinis eruptiones ac catarrhos inducunt. *Sect.* 5 , *aph.* 24.

IV.

Et quâ corporis parte inest calor, aut frigus, ibi morbus est. *Sect.* 4, *aph.* 39.

V.

Lac dare capite dolentibus , malum. Malum verò etiam febricitantibus, et quibus hypochondria elevata sunt , murmurantia ; et siticulosis. Malum autem et quibus dejectiones biliosæ , et iis qui in acutis sunt febribus : et quibus copiosi sanguinis facta est egestio. Convenit verò tabidis non admodùm valdè febricitantibus (lac) dare , et in febribus longis et languidis , nullo ex supradictis signis præsente ; et præter rationem quidem extenuatis. *Sect.* 5, *aph.* 64.